



Infraction simultanée perte de points

Par **Cortes Alex**, le **09/10/2018** à **13:42**

Bonjour,j ai fait en septembre l objet d un control lors duquel la police a constaté deux infractions(une infraction et un delit)le premier étant conduite sous stupéfiants,et le deuxième conduite muni de plaque inexacte(art 317_2du code de la route..
Ces deux infractions entraînent un retrait de 12 point mais puis-je bénéficier de la loi sur les infractions simultanées qui permet d enlever que 8 points en une seule fois?
Merci de vos réponses...

Par **Maitre SEBAN**, le **15/10/2018** à **13:40**

Bonjour,

Oui bien sûr vous devez faire l'objet d'un retrait de 8 points au total sur votre permis de conduire.

Cdt,

Me SEBAN, Avocat à la Cour

<http://www.maitreseban.fr>
[avocat permis de conduire](#)